

L'inscription à la Passerelle est impérative pour participer aux activités. Le dossier est à retirer à l'Accueil de Loisirs « Méli Mélo » ou à la Maison des jeunes.

(Tout enfant inscrit à l'Accueil de Loisirs pour l'année 2009/2010, âgé de 10 à 12 ans peut s'inscrire aux activités proposées par la Passerelle).

Nom : _____ **Prénom :** _____

DATE	ACTIVITE DU MATIN	ACTIVITE DE L'APRES-MIDI	Inscription à la journée (cochez les cases souhaitées)	Inscription au repas (cochez les cases souhaitées)
Lundi 15/02/10	<i>Prenons possession des lieux Aménagement / déco</i>	A la quête du Graal (grand jeu en forêt)		
Mardi 16/02/10	Ateliers d'expression théâtrale	Les J O d'hiver de la Passerelle		
Mercredi 17/02/10	Déco suite..., petits jeux d'intérieur et d'extérieur	<i>Sortie à Rennes : Bowling</i>		
Jeu 18/02/10	Création de marionnettes	Atelier vidéo		
Vendredi 19/02/10	Initiation BOXE , kin ball, Soccer (à Guichen) !!! Prévoir son Pique Nique !!!			
Lundi 22/02/10	Jeux de connaissances, Création Matériel de cirque	Les rois de la piste aux étoiles : Jonglage, bollas, boule de contact...		
Mardi 23/02/10	<i>Sortie à Rennes - Les Champs Libres : « Enquête au musée »</i>	Initiation à la Percussion		
Mercredi 24/02/10	Mini jeux : Instant Photo, les Publivros	Initiation ESCRIME ou multi sports (selon nb de places disponibles)		
Jeu 25/02/10	Eco conso : le jeu !	LAND ART' : ou l'art des créations naturelles		
Vendredi 26/02/10	Le grand tounoi : billard, baby fléchettes	Cuisine Créative préparation du Goûter Discut'		

!!! N'oubliez pas le Goûter Discut' le 26/02 à 17h !!! vous êtes les bienvenus !!!!

Si vous souhaitez que votre enfant soit accueilli avant 9h30 à l'Accueil de Loisirs «Méli Mélo », cochez cette case :

Autorisez-vous votre enfant à rentrer seul à votre domicile après les activités ?

oui non

Si vous souhaitez que votre enfant vous rejoigne à l'Accueil de Loisirs Méli Mélo après 17h, cochez cette case : A quelle heure ?

Fiche d'inscription à remettre **impérativement avant le 5 février**, à l'Accueil de Loisirs ou à la Maison des Jeunes

SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL : _____